

ADREF 83  
Le Président  
SAILLE Jean-Paul  
1893 Corniche Pompidou  
83500 La Seyne sur mer  
Tel : 04 94 87 81 25  
: 06 60 83 41 57  
Mail : [f4ahj@wanadoo.fr](mailto:f4ahj@wanadoo.fr)  
Site : [www.ref83.free.fr](http://www.ref83.free.fr)

Association Départementale du Réseau  
Des Emetteurs Français du Var  
ADREF 83



La Seyne sur Mer, le 1 mai 2021

PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
Du 28 Mars 2021

Exercice 2020

Conformément à l'article 11 des statuts qui régissent l'AD REF83, ainsi que les dispositions et les mesures prévues par le décret n°2021-99 du 30 janvier 2021 permettent de considérer que la condition pour pouvoir organiser une assemblée « à huis clos » est satisfaite dès lors qu'elles sont applicables. Une nouvelle ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 a reconduit ces mesures jusqu'au 1er avril 2021 et a proposé de nouvelles possibilités.

Le nombre d'adhérents à jours de cotisation à la date de l'assemblée générale est de : quarante-trois (43), et trente-deux (32) membres se sont exprimés en retournant leur bulletin de vote par correspondance. Un bulletin n'a pu être validé car non à jour de cotisation.  
Nombre de votes valides exprimés : trente-deux (32)

La majorité des adhérents s'étant exprimés, le quorum est atteint, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Le Président de l'Association, M Saille Jean-Paul, assure les fonctions de Président de séance.

Membres à jours de cotisations lors de l'assemblée générale : **43**

Exprimés	: 32
Procurations	: 0
Excusés	: 0
<b>Nombre de votants</b>	<b>: 32</b>

**Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale est déclarée valide.**

### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'activité établie par le président, donne quitus de leur gestion aux dirigeants pour l'exercice 2020.

Votes pour : 32  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Deuxième résolution

L'examen détaillé des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 font apparaître un montant total des ressources de **1988,85 €** et un montant total des dépenses de **1718,05 €** le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice qui s'établit à **270,80 €**

Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations et explications requises.

Le solde créditeur de 270,80 € sera réaffecté au Fonds propre de l'association.

Après avoir entendu l'examen des rapports et comptes annuels pour l'affectation du résultat de l'exercice écoulé, tels qu'ils ont été préparés par le Trésorier, la résolution suivante est mise aux voix.

Vote Pour : 31  
Vote Contre : 0  
Abstentions : 1

**Cette résolution est adoptée à la majorité**

### Troisième résolution

L'examen détaillé du budget prévisionnel annuel des dépenses et des recettes évaluées selon les objectifs à réaliser, dans la limite des possibilités et compte tenu des besoins de l'association, après avoir pris connaissance de l'examen, tels qu'ils a été préparés par le trésorier, la résolution suivante est mise aux voix

Vote Pour : 31  
Vote Contre : 0  
Abstentions : 1

**Cette résolution est adoptée à la majorité.**

### Quatrième résolution

Il est demandé l'accord pour effectuer des demandes de subventions auprès des instances départementales et régionales ainsi qu'au REF national

Vote Pour : 32  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## Prévision d'activités

Si les conditions sanitaires le permettent nous essaierons d'organiser un pique-nique à proximité de la mer, la date restant à déterminer et nous vous tiendrons informés des décisions prises.

Une activité commémorative concernant le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte est prévue mais les modalités d'organisation restent à définir.

## Renouvellement du Conseil d'Administration


Une assemblée « à huis clos » est satisfaite dès lors qu'elles sont applicables. Une nouvelle ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 a reconduit ces mesures jusqu'au 1er avril 2021 et a proposé de nouvelles possibilités.

### Composition

F4AHJ SAILLE Jean-Paul	Président et Trésorier
F6OBD REMY Philippe	Vice-Président
F6AUQ AGNERAY Jean-Pierre	Secrétaire et QSL Manager
F6IIE COLOMBANI Maurice	Diplôme manager
F1NSR MULLER Yannick	Responsable DSTAR
F6FCE MASSON Michel	Responsable du relais R1 du Peygros ainsi et de l'ensemble des installations auprès de l'ANFR
F8TRT TASSINARI Pascal	Webmaster

Fait à, La Seyne sur mer, le 1 mai 2021

TESTA Jean-Marc  
Scrutateur



SAILLE Jean-Paul  
Président de l'AD-REF 83

